

Analyses 2011



**Je suis volontaire et vous ?
Le volontariat en Europe : investissement
humain ou économique ?**

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Commission Justice et Paix belge francophone asbl
Rue Maurice Liétart 31/6
B-1150 Bruxelles Belgique
Tél. +32 (0) 2 738 08 01
Fax: +32 (0) 738 08 00
info@justicepaix.be www.justicepaix.be

Je suis volontaire et vous ?

Le volontariat en Europe : investissement humain ou économique ?

100 millions d'européens portent déjà la casquette de volontaires et parmi eux, 1 million cinq cent mille belges¹. Autant de bras et de profils variés qui mettent leurs compétences et une partie de leur temps libre au service d'autrui. C'est à toutes ces personnes, que la vice-présidente et membre de la Commission européenne chargée de la justice, des droits fondamentaux et de la citoyenneté², a voulu rendre hommage en prononçant son discours de lancement de l'année européenne du volontariat.

Outre l'objectif louable de mettre ces bénévoles sur le devant de la scène durant une année, l'Union Européenne s'est définie d'autres visées au terme de cette année 2011 de sensibilisation au volontariat. Il s'agira de :

- réduire les obstacles au volontariat au sein de l'Union Européenne ;
- donner des moyens d'action aux associations de bénévoles et améliorer la qualité du volontariat ;
- reconnaître et récompenser les activités de volontariat ;
- sensibiliser à la valeur et à l'importance du volontariat.

Pour ce faire, et selon le concept d'« année européenne », l'échange de bonnes pratiques entre les autorités des Etats membres et les associations de bénévoles ainsi que la création de réseaux européens destinés à stimuler les synergies transnationales entre associations de bénévoles, mais aussi avec les entreprises, seront encouragés. Différentes activités de sensibilisation viendront ponctuer l'année dans toute l'Union : conférences thématiques, tour des bénévoles dans les Etats membres avec présentation de leurs activités et rencontres des décideurs politiques, etc. La Hongrie sera mise à l'honneur à travers ce thème car cette année coïncide avec son tour de présidence de l'Union Européenne.

Lorsqu'on lit la presse consacrée à cet événement européen, on se rend compte assez rapidement qu'une des finalités principales de cette année européenne est avant tout d'augmenter le nombre de volontaires engagés en Europe. Ainsi, Viviane Reding³ a exprimé son souhait de voir le nombre actuel de volontaires européens doubler suite à l'année européenne. La stratégie européenne serait de vouloir remplir le verre à moitié vide, car si 3 européens sur 10 exercent une activité bénévole⁴, il en reste 7 sur 10 qui n'en exercent aucune⁵. On comprend d'autant mieux l'importance de cet objectif en écoutant le raisonnement de l'eurodéputée Maria Harkin : *« Les pouvoirs publics se tireraient une balle dans le pied s'ils réduisaient le soutien au volontariat. Car bien que les contributions soient bénévoles, les structures pour les encadrer ont un prix. Or, on estime que pour 1 euro investi,*

¹ Il ne s'agit que d'une estimation. Ils sont sans doute encore plus nombreux mais il est difficile d'obtenir des chiffres plus précis, d'où la revendication portée par la plateforme francophone du Volontariat en Belgique de créer un observatoire du volontariat.

² Il s'agit de Madame Viviane Reding.

³ La vice-présidente et membre de la Commission européenne chargée de la justice, des droits fondamentaux et de la citoyenneté.

⁴ Sondage Eurobaromètre de mai 2010.

⁵ Propos tenus par le secrétaire d'Etat belge aux Affaires sociales Jean-Marc Delizée invité à s'exprimer dans le cadre de la présidence belge.

il y a un retour de 5 à 8 euros. Aucune institution financière ne vous offrira un tel retour sur investissement⁶.»

Augmenter les investissements liés au volontariat et multiplier le nombre de volontaires constitueraient donc un excellent placement financier pour les Etats membres et donc pour l'institution de l'Union Européenne toute entière. Voici un argument de poids en pleine période de crise économique.

Le message institutionnel européen est donc clair et, s'il se veut – en tout cas au moins partiellement - le relais des associations de volontaires présentes dans les différents Etats membres, leurs objectifs ne coïncident pas pour autant.

Ainsi, en Belgique, la Plate-forme francophone pour le Volontariat considère que : « *Le nombre de volontaires en Belgique est déjà énorme⁷* », leur objectif n'est donc pas de convaincre encore plus de monde mais bien d'attirer l'attention sur les activités de volontariat et les volontaires ainsi que d'améliorer les conditions de mise en place de ces activités et de faciliter l'engagement des bénévoles.

Au-delà d'un simple profit économique, il s'agit surtout pour ces associations de soutien au volontariat d'« *une réponse forte à la montée de l'individualisme et du repli sur soi, à l'isolement et à la solitude, à la marchandisation toujours plus grande de biens et services destinés à l'ensemble de la population* »⁸.

Et c'est la raison pour laquelle, ils ont choisi de mettre avant tout à l'honneur ces individus qui incarnent le puzzle multicolore du volontariat. Mais qui sont-ils ?

Ils ont tous les âges, proviennent de tous les milieux, de toutes les convictions, de tous les métiers et incarnent 4 profils classiques de volontariat :

- le **volontariat de service** (planning familial, médiation de dettes, école de devoirs, etc.) ;
- le **volontariat d'animation** (scouts, mouvements de jeunesse, etc.) ;
- le **volontariat de militance** (implication dans une association de protection de l'environnement, des droits de l'homme, etc.) ;
- le **volontariat de gestion** (participation au Pouvoir Organisateur d'une école, soutien comptable ou juridique en qualité de membre de conseil d'administration, en appui à de petites structures, etc.).

Il existe, cependant, deux groupes majeurs au sein de ces bénévoles :

- les 16 à 25 ans ;
- les 40 ans et plus.

Le profil type du volontaire en Belgique serait : une femme, âgée en moyenne de 55 ans, et prépensionnée⁹.

⁶ Nous soulignons dans le texte. Propos repris dans l'article : « 2011, année européenne du volontariat » <http://plusmagazine.nnews.be/fr/societe/coup-doeil/artikel/1163/201>

⁷ Sophie De Kuyssche, administratrice de la Plate-forme francophone pour le Volontariat.

⁸ Propos tenus par Frédéric Possemiers, Président de la Plate-forme francophone pour le volontariat

⁹ Pour plus d'infos sur le portrait de ces volontaires belges voir la campagne de la Plate-forme francophone du volontariat « Toi + Moi + Nous ... 52 portraits de volontaires en mouvement ».

En Belgique, ce sont donc 1.500.000 profils différents qui ont décidé d'apporter avant tout ce qu'ils sont. Si l'investissement est gratuit est-il pour autant totalement désintéressé ou à sens unique? Nous partageons le sentiment que le volontariat n'est pas qu'un simple don de soi unilatéral. Le point commun des activités de volontariat est que chaque fois que des personnes s'associent pour s'entraider ou aider d'autres personnes dans le besoin, cela profite à la fois à la société dans son ensemble et aux bénévoles eux-mêmes. L'engagement de volontaire permet d'acquérir des connaissances, de mettre ses compétences à profit et d'élargir son réseau social, ce qui peut déboucher sur des perspectives d'emploi nouvelles ou meilleures et favoriser le développement personnel et social¹⁰. Il s'agit donc avant tout d'échanges humains gratuits mais riches !

Le volontariat représente - en Belgique notamment - une puissance économique non-négligeable. Certains économistes soutiennent que sa disparition entraînerait des conséquences plus graves encore que la crise financière actuelle. Les volontaires constituent une clientèle énorme pour les entreprises (par exemple : besoins des hôpitaux et des écoles en équipement et infrastructures) en consommant des biens divers dans leurs activités et prennent eux-mêmes en charge de nombreux besoins qui permettent à l'économie marchande d'exister (la formation, la santé, le bien-être ou les loisirs des travailleurs). Et, contrairement à ce que l'on peut penser, le volontariat est loin de menacer l'emploi, il contribue plutôt à le faire naître. On considère ainsi que deux tiers de l'emploi associatif proviennent d'activités bénévoles.

Mais, avant toute chose, la force du volontariat réside dans le fait qu'un espace de gratuité se préserve et se perpétue dans notre économie de marché. Et, que ces actes gratuits bien plus que de contribuer au bon fonctionnement de notre économie, engendrent des relations sociales, de l'amitié, participent à la construction d'une société démocratique et plus humaine.

Il est fondamental d'encourager et de faciliter la tâche de toutes ces personnes qui font le choix de s'engager régulièrement, de manière discrète et peu démonstrative pour offrir du temps, de l'énergie et du savoir faire à autrui et à la collectivité car ils représentent une alternative positive à notre modèle actuel de développement. Ils font tous le pari, avec nous, qu'il n'est pas bon, ni nécessaire que tout dans notre monde soit monétisé ou contractualisé mais qu'au contraire, il est des valeurs qui n'ont pas de prix car elles permettent à la société de rester en contact avec sa propre humanité.

La Commission Justice et Paix soutient donc les revendications des différentes plateformes de défense du volontariat en Belgique et appuie notamment particulièrement parmi celles-ci les mesures suivantes :

- la levée des freins à l'engagement volontaire des allocataires sociaux et des étrangers ;
- l'instauration d'un congé citoyenneté pour les actifs¹¹.

Car elle pense que c'est un formidable moyen d'intégration et d'échanges et qu'elle espère pouvoir continuer à rencontrer et à voir s'investir de nombreux volontaires à ses côtés.

Merci à toutes ces femmes et ces hommes qui depuis la création de la Commission Justice et Paix Belgique ont donné de leur temps, de leur personnalité, de leur expérience, de leurs

¹⁰ « La Commission européenne donne le coup d'envoi de l'Année européenne 2011 : Année européenne du volontariat » par David Naulin, 7 décembre 2010.

¹¹ Pour en savoir plus sur ces enjeux et revendications, n'hésitez pas à consulter le site de la Plate-forme francophone du volontariat <http://www.levolontariat.be/> (rubrique enjeux).

conseils, de leur énergie, de leur patience, de leur expertise pour contribuer à faire avancer et progresser l'association et ses projets.

Sophie Hustinx,
Chargée de projets à Justice et Paix,
Juillet 2011

Qu'est-ce que le Volontariat ?

« Le volontariat est une activité ayant

- un caractère non contraignant (ne sont pas reconnus les travaux d'intérêts généraux) ;
- au profit d'autres individus ou de la collectivité (en dehors de la cellule familiale) ;
- de manière non rétribuée (remboursement de certains frais mais pas de salaire) ;
- qui s'effectue dans un cadre plus ou moins formel ;
- par une personne physique. ¹²»

En communauté française, il y a près de 700.000 volontaires qui offrent, en moyenne, près de 7h/semaine toute l'année.

Les statistiques ont démontré qu'une personne active dans une association possède cinq années d'espérance de vie en bonne santé en plus....

¹² Définition au regard de la loi belge.